

**REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
N° 2017\_313**

L'an deux mille dix sept, le sept décembre, à 18h00, le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni à L'Ensemble Bringuier de Chatuzange le Goubet, sous la présidence de monsieur Nicolas DARAGON.

Date de convocation du Conseil communautaire : 01/12/2017

Nombre de conseillers : - en exercice : 114 - présents : 84 - votants : 101

**OBJET : BUDGET ANNEXE SERVICE COMMUN INFORMATIQUE - DÉCISION MODIFICATIVE N°2**

**PRESENTS :**

BICHON LARROQUE Aurélie, ROMAIN Michel, PRELON Patrick, UZEL Anthony, RIPOCHE Bernard, MANTEAUX Nadine, NIESON Nathalie, ROLLAND Christian, AUDIBERT Geneviève, COLLIGNON Bernard, GENTIAL Dominique, GUILLON Eliane, KELAGOPIAN Jean-Benoît, MENOZZI Gaëtan, PAILHES Wilfrid, PERTUSA Pascal, VIDANA Lysiane, COMTE Jean-François, BELLIER François, BUIS Pierre, FUHRER Gérard, GAUTHIER Christian, LARUE Fabrice, BOUIT Séverine, CHAZAL Françoise, PERNOT Yves, SAILLANT Bernard, BORDAZ Christian, BOURNE Claude, ABRIAL Jacques, VITTE Bruno, ROBERT Isabelle, MEURILLON Jean, GUILHERMET Manuel, HORNY Patrice, DELARBRE Liliane, CHOVIN Claude, PEYRARD Marylène, VALLON Bernard, BRET René, SAYN Pierre, COUSIN Stéphane, BANDE Pascal, CARDI Jean-Pierre, DELOCHE Georges, BROT Suzanne, GIRARD Geneviève, TRAPIER Pierre, PASSUELLO Gilles, BOSSAN PICAUD Marie-Josèphe, COLLOREDO BERTRAND Magda, DERLY Bruno, DONGER Denis, JACQUOT Laurent, ROBERT David, DEROUX Gérard, DUC Bernard, BARRY Francis, CHASSOULIER Dominique, QUET Dominique, BARTHELON Bernard, LUNEL Gérard, AGRAIN Françoise, LABRIET Gérard, BRUSCHINI Jean-Jacques, BELLON Hélène, BOUCHET Gérard, BRARD Lionel, CHALAL Nancy, CHAUMONT Jean-Luc, DA COSTA FERNANDES Flore, DARAGON Nicolas, JUNG Anne, LEONARD Pascale, MAURIN Denis, MONNET Laurent, PAULET Cécile, PUGEAT Véronique, ROYANNEZ Patrick, RYCKELYNCK Jean-Baptiste, SOULIGNAC Franck, TENNERONI Annie-Paule, THIBAUT Anne-Laure, VEYRET Pierre-Jean

**ABSENT(S) ayant donné procuration :**

Madame FRECENON Béatrice a donné pouvoir à monsieur ROLLAND Christian  
Monsieur RASCLARD Hervé a donné pouvoir à madame NIESON Nathalie  
Madame MOURIER Marlène a donné pouvoir à madame THIBAUT Anne-Laure  
Madame HELMER Nathalie a donné pouvoir à monsieur GAUTHIER Christian  
Monsieur BRUNET Bernard a donné pouvoir à monsieur BRUSCHINI Jean-Jacques  
Monsieur BIGNON Daniel a donné pouvoir à monsieur BOURNE Claude  
Madame GUILLEMINOT Karine a donné pouvoir à monsieur PERTUSA Pascal  
Monsieur GROUSSON Daniel a donné pouvoir à madame BROT Suzanne  
Monsieur PIENEK Pierre a donné pouvoir à monsieur DONGER Denis  
Madame TACHDJIAN Jeanine a donné pouvoir à monsieur ROBERT David  
Madame THORAVAL Marie-Hélène a donné pouvoir à monsieur JACQUOT Laurent  
Monsieur BONNEMAYRE Jacques a donné pouvoir à monsieur MONNET Laurent  
Monsieur DIRATZONIAN-DAUMAS Franck a donné pouvoir à monsieur SOULIGNAC Franck  
Madame KOULAKSEZIAN-ROMY Annie a donné pouvoir à monsieur BRARD Lionel  
Madame MOUNIER Françoise a donné pouvoir à madame CHALAL Nancy  
Monsieur PONSARD-CHAREYRE Michel a donné pouvoir à monsieur CHAUMONT Jean-Luc  
Monsieur POUTOT Renaud a donné pouvoir à madame PUGEAT Véronique

La décision modificative est équilibrée en section de **fonctionnement** à hauteur de 74 500.00 €.

La décision modificative est équilibrée en section d'**investissement** à hauteur de - 54 000.00 €.

Il s'agit d'une augmentation des crédits afin de prévoir au plus juste les écritures d'amortissements.

|   |  | Dépenses           | Recettes           |
|---|--|--------------------|--------------------|
| 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections      | 6811 - Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles | 74 500,00 €        |                    |
|   | 777 - Quote-part des subventions d'investissement transférée au compte de            |                    | 54 000,00 €        |
| 70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses | 70876 - par le GFP de rattachement   |                    | 20 500,00 €        |
| <b>Section de Fonctionnement</b>                          |  | <b>74 500,00 €</b> | <b>74 500,00 €</b> |

|  |   | Dépenses           | Recettes           |
|--|---|--------------------|--------------------|
| 040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections | 139111 - Etat et établissements nationaux | 54 000,00 €        |                    |
|  | 28031 - Frais d'études                    |                    | 74 500,00 €        |
| 13 - Subventions d'investissement                    | 13151 - GFP de rattachement               |                    | - 20 500,00 €      |
| <b>Section d'Investissement</b>                      |   | <b>54 000,00 €</b> | <b>54 000,00 €</b> |

Le Conseil communautaire à :

- Contre : ..... 0 voix
- Abstention : ..... 5 voix
- Pour : ..... 96 voix

DECIDE :

- **d'adopter** la décision modificative n°2 du budget annexe Service mutualisé informatique 2017 telle que jointe à la présente :
  - au titre du fonctionnement 74 500.00 €,
  - au titre de l'investissement 54 000.00 €,
- **d'autoriser et de mandater** le Président ou son représentant, monsieur Christian GAUTHIER, Vice-président, à effectuer toute démarche et signer tous documents de nature à exécuter la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an que ci-dessus

Pour extrait certifié conforme  
Fait à Valence, le 12 décembre 2017  
Le Président,  
Par délégation,  
Emmanuelle CHAMBARD  
Directrice Générale Adjointe

**Valence Romans Agglo**

Rovaltain - Avenue de la gare

BP 41388

26958 Valence Cedex 09

Les délibérations peuvent faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux (2) mois à compter de leur transmission au représentant de l'Etat dans le département de leur publication.